Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 5

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vera peut-être celui qui sera appelé à prendre la relève. Le rôle de l'inspecteur est de rechercher les cas de maladies combattues par la loi, de visiter les ruches qui doivent changer de domicile et taxer, lorsque des colonies doivent être détruites. La santé des ruches est très satisfaisante hormis les maladies nouvellement connues, contre lesquelles on n'a pas de remède.

La visite des ruchers rappelle à la longue bien des souvenirs qui agrémentent la monotonie de cette activité.

Un jour rentrant de Goumoëns-la-Ville, l'apiculteur avait été trop généreux et pour cause jamais, au retour, la route m'avait paru si étroite. Une autre fois, c'est l'accueil dans une chambre de réception qui m'attarde un tout petit peu ; on parle d'abeilles, bien sûr, mais aussi de politique. A côté de la cheminée rustique, du rouet, de la quenouille où il ne manque vraiment que la reine Berthe, dans le cas particulier non pas une reine pour filer, mais bien une reine pour tenir le ménage de deux bons garçons ; alors on va voir ces abeilles ! Une autre fois c'est avec une Vreneli qu'il faut faire la visite et j'ai eu l'agréable mission de mettre un voile sur un magnifique décolleté au relief qui aurait troublé les regards indiscrets d'un célibataire, mais quand on est marié on ne s'énerve pas pour si peu, on apprécie que la différence ! A la bifurcation des Berchères, un gendarme fait un contrôle de route ; de loin, il voit venir un gaillard avec une sorte de turban sur la tête, au guidon du vélo, un engin qui fait de la fumée, sans carte d'identité et avec peu d'explications, Pandore convaincu m'a laissé passer.

Apiculteurs du Gros-de-Vaud, 29 années se sont écoulées parmi les plus belles qui ont marqué de leur empreinte la vie d'un apiculteur. Tout naturellement on fait le point, on jette un regard en arrière, on considère le chemin parcouru et par la mémoire, je revois la belle figure de ces maîtres en apiculture ; je veux parler des anciens présidents et anciens membres du comité de notre section.

Aujourd'hui, un serviteur de l'apiculture s'en va, non pas après fortune faite, mais avec un bagage de souvenirs inoubliables. Au terme de ce rapport il me reste à souhaiter à celui qui sera mon successeur, une brillante et féconde carrière ; il me reste encore la conviction d'avoir fait ma part et si, dans l'accomplissement de mon mandat, j'ai eu des déceptions ou de la peine : pour nos abeilles et l'apiculture, on ne le regrette jamais.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Société d'apiculture « La Côte neuchâteloise »
† Alphonse HENRY, Saint-Blaise

Le 23 septembre 1966, M. Alphonse Henry, de Saint-Blaise, s'est éteint à son domicile après plusieurs mois de grandes souffrances, d'un mal qui ne pardonne pas. Il était membre de notre société depuis 1936. Il prit part à plusieurs de nos assemblées et manifestations, où il a eu l'occasion, au moment où notre groupement traversait des difficultés, de montrer la voie de la sagesse et de communiquer de son enthousiasme aux responsables dévoués de la société.

Son activité a été particulièrement féconde puisque en dehors de ses préoccupations professionnelles il avait accepté la direction des affaires communales de son domicile, comme président. Malgré cela, ses abeilles placées dans un endroit retiré à environ deux kilomètres de sa villa, n'ont manqué de rien. Il les soignait, comme il entreprenait toutes ses occupations, c'est-à-dire avec amour et minutie.

C'est en pleine action et à la veille de sa retraite que la maladie sournoise l'a surpris. Alphonse Henry a été pour nous un exemple de courtoisie et d'amitié. C'est un gros chagrin que son départ nous apporte. Nous présentons à sa chère épouse et à sa famille, nos condoléances les plus sincères.

Le comité.

† Louis Mayoraz

La Société d'apiculture d'Hérens vient de perdre un membre dévoué en la personne de M. Louis Mayoraz, d'Hérémence, ancien juge et entrepreneur, à l'âge de 85 ans.

Le 12 février 1967, l'église d'Hérémence était pleine de paroissiens et d'amis venus d'ailleurs pour lui rendre un ultime hommage d'affection et de reconnaissance. Il avait été nommé membre d'honneur de notre société après avoir fait partie du comité pendant plusieurs années. Père de dix enfants, il a donné à tous l'exemple d'un homme intègre. Pendant plus de 40 ans, il a dirigé la chorale paroissiale de laquelle il fit partie durant près de 50 ans.

Nous nous excusons auprès de sa famille de ne pas être en mesure de faire ressortir ici le rôle bienfaisant que M. Mayoraz a joué pour sa famille, son village et sa commune. Au nom de la Société d'apiculture d'Hérens, nous garderons de ce fidèle membre un bon souvenir et nous présentons à sa famille nos sentiments de vive sympathie.

G. E.

† Madame Philippe GAY-PASCHE

Le 28 mars dernier, une assistance nombreuses et recueillie rendait les honneurs à Madame Philippe Gay, enlevée à l'affection des siens au bel âge de 87 ans, après une longue maladie.

Passionnée d'apiculture, la défunte dirigeait avec maîtrise un rucher d'une quinzaine de colonies, qu'elle soignait avec amour.

Membre vétéran de la Romande dès 1960, membre fondateur de la Section du Chamossaire, elle était toujours présente à nos assemblées, où ses conseils judicieux et toujours empreints d'humour, étaient très écoutés.

Nous prions sa famille de trouver ici encore, l'expression de la sympathie attristée de tous les membres du Chamossaire.

Le comité.

Communiqué

Section des Alpes

Nous rappelons à tous nos membres la décision de la dernière assemblée concernant la course annuelle. Celle-ci est fixée au *dimanche 25 juin* prochain. Que chacun réserve cette date. De plus amples détails seront fournis par circulaire particulière.

Le comité.

Comptes rendus

Société d'apiculture Erguel-Prévôté

Assemblée générale du 18 mars 1967 à Sonceboz

C'est devant une belle assistance, malgré un temps pluvieux et froid, que le président, M. Henzi, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants, spécialement à M. Mouche, membre du Comité central et à l'invité du jour, M. H. Schneider, du Liebefeld.

Scrutateurs : sont nommés MM. Molleyres et Jean Gafner.

Procès-verbal : très bien tenu par M. Houriet, fils, est accepté avec remerciements à son auteur.

Rapport du président : l'assemblée générale de 1966 a eu la main heureuse en nommant M. Henzi comme président de la société. Homme précis, dynamique et très dévoué, il nous a présenté un rapport très concis sur sa première année d'activité. Relevons quelques points essentiels de son rapport : la société compte 237 membres (— 5). Il semble que parmi certains membres il y a de la lassitude, voire du découragement, due au manque à gagner, à la cherté du matériel. Le comité a tenu trois séances.

Un cours de vulgarisation apicole a été organisé par M. Vorpe, conseiller apicole, 20 participants, ce fut un succès. Le cours prévu pour Moutier ne put avoir lieu, faute d'inscriptions. Cette année nos deux conseillers apicoles travailleront ensemble si le nombre des participants est suffisant. Deux cours auront lieu alternativement à Sonceboz et à Moutier. Pleine compétence est donnée à nos deux conseillers MM. Saucy et Vorpe.

L'action de sucre a été un succès : 19 t. de sucre ont été déchargées en gare de Cortébert. Dorénavant, messieurs les acheteurs conformez-vous strictement aux ordres reçus et, notre président aura moins de soucis, ne soyez pas trop oublieux des engagements pris...

Le pique-nique bien organisé par notre collègue M. Aeschlimann aurait mérité une plus belle participation (40). M. Paul Bandelier, vice-président, remercie très chaleureusement le président pour son excellent rapport et surtout pour son grand dévouement.

Comptes : situation financière saine. Solde actif : Fr. 134.10. Bilan : augmentation de fortune : Fr. 646.50. Merci à notre caissier M. Vuilleumier. Pour cette année pas d'augmentation de la cotisation et des rétributions des membres du comité.

Programme 1967 : organisation de cours de vulgarisation apicole. Organisation d'un cours d'élevage de reines par MM. Eichenberger, les Genevez et Aeschlimann, de Reconvilier. M. Eichenberger nous a fait un rapport sur leur activité 1966. Il est content des résultats obtenus.

Action de sucre : l'action sera renouvelée ce printemps, ainsi en décide l'assemblée. Notre président a reçu ce même jour une offre intéressante pour du sucre de Cuba à Fr. 62.— les 100 kg. dans des sacs de jute. Si la commande est suffisante, ce sucre venant de Bâle, les CFF pourront faire une halte à *Moutier,* à *Cortébert* et à *St-Imier.* Mais attention ! les temps prévus pour les arrêts devront être strictement tenus. Chaque apiculteur sera renseigné exactement par circulaire.

Pique-nique : l'expérience sera renouvelée. MM. Buchwalder et Aeschlimann en seront les organisateurs. Chacun sera renseigné ultérieurement.

Réélection du comité : en bloc et par acclamation. Bravo !

Délégués à la Fédération jurassienne, à Delémont : MM. Mettler, Houriet père, Aeschlimann P. et notre président.

Délégués à la SAR pour 1968 (3e samedi de mars) : MM. Zurcher, Tramelan, Voisin, Lyss, Flury, Moutier, Schneider, du Liebefeld et notre président.

Remise des distinctions : Diplôme pour 25 ans de sociétariat : MM. Albert Pauli, Loveresse ; Charles Bassin, St-Imier William Langel, Courtelary. M. Ernest Winkler reçoit le gobelet pour 35 ans de sociétariat. MM. Girod Edgard, Pieterlen et Siegenthaler Fritz, de St-Imier, reçoivent le plateau pour 50 ans de sociétariat. Félicitations et merci à ces membres fidèles.

Divers : le comité s'occupera de l'achat des boîtes à miel en carton. Les membres de la société seront avisés en temps et lieu. M. P. Bandelier, surveillant de ruchers, nous parle de l'état de santé des colonies dans son secteur. Il n'est pas brillant. Il est décidé de faire paraître un communiqué dans les journaux de la région : Tavannes, Moutier, Delémont. M. Anklin nous fait un bref

rapport sur l'assemblée des délégués de la SAR. Vous aurez l'occasion de lire le rapport complet dans le journal. La proposition de création d'un poste de secrétaire-caissier à plein emploi à la SAR a été rejetée. Le règlement de concours de ruchers subira des modifications.

Enfin l'assemblée décide, à une grande majorité, de fixer dorénavant nos assemblées de printemps au mois de février.

La partie administrative étant terminée, le président donne la parole à M. Schneider qui nous parla de l'élevage des reines. Vous savez avec quelle compétence M. Schneider traîte ses sujets. Malheureusement, après une partie administrative aussi chargée, il m'est impossible de résumer la causerie de M. Schneider, la place réservée aux communiqués des sections, dans le bulletin est limitée. J'espère que M. Schneider ne m'en voudra pas. D'ailleurs, les lecteurs peuvent apprécier les intéressants articles signés H. S. dans le bulletin.

Le point final de cette laborieuse assemblée fut la présentation d'un magnifique film en couleurs sur la vie des abeilles. Merci au jeune collègue.

B. C.

Gros-de-Vaud

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 12 février, à 13 h. 30, à l'Hôtel de Ville d'Echallens. Le président a eu l'honneur de saluer M. Maendly, préfet, ainsi que l'inspecteur cantonal des ruchers, M. Golay. Un caractère spécial animait cette séance, qui avait le plaisir de fêter deux vétérans pour 50 ans d'activité : MM. Fernand Péclard, de Penthéréaz et Robert Mermoud, de Poliez-le-Grand. Celui-ci a été pendant 29 ans inspecteur régional des ruchers ; par la même occasion, il prenait congé de son activité. Au nom du gouvernement vaudois, M. le préfet du district, lui a remis en reconnaissance des services rendus, une superbe channe dédicacée. M. Golay remercia également M. Mermoud pour cette tâche si bien accomplie. Il profita de cette occasion pour mettre en garde les membres présents, contre les dangers de contamination de la loque américaine.

Emu, M. Mermoud remercia et présenta un exposé très riche et savoureux, sur les détails de sa longue carrière d'inspecteur, exposé figurant dans la rubrique des « Variétés ».

Le comité.

Société d'apiculture des Montagnes Neuchâteloises

C'est à la « Channe Valaisanne », à La Chaux-de-Fonds, que l'assemblée générale de printemps fixée au 2 avril a permis à un nombre important d'apiculteurs accompagnés de leurs familles de se réunir.

Le printemps s'annonce aussi à la montagne, l'hiver lui cède place et la saison apicole reprend forme après un long temps d'arrêt.

Qui parle abeille, entrevoit du miel ; mais une autre chose est liée à la vie de l'abeille encore trop méconnue, c'est le rôle important qu'elle joue dans la fécondation des fleurs. Il appartenait à deux spécialistes en la matière, tous deux leviers de commande à l'Ecole d'agriculture de Marcelin-sur-Morges, MM. Mottier et Baillod, de développer cet important sujet. Magnifique exposé, simple, et à la portée de chacun, exposé agrémenté par de superbes clichés. En ce qui concerne les arbres fruitiers, on sait en effet que la présence de l'abeille est indispensable dans les vergers. On sait aussi que certains pollens sont stériles, ne peuvent germer et que, pour obtenir un rendement appréciable des cultures de pommiers plus spécialement, et pour la « Golden Délicious » en particulier, diverses variétés sont indispensables dans le voisinage immédiat afin d'assurer une fécondation normale des fleurs. Les pollens des variétés « Jonathan » et « Starking » donnent d'excellents résultats pour la fécondation de la « Golden Délicious ».

Dans les cultures intensives de cette délicieuse variété, où l'absence de « Jonathan » ou de « Starking » par exemple se fait sentir, on récolte artificiellement ce pollen dans les cultures en possédant et on l'introduit dans un silo à pollen muni d'un mouvement d'horlogerie. Ce silo est placé au trou de vol de la ruche et un petit cylindre en tournant fait tomber le pollen sur les abeilles quittant la ruche pour aller butiner. Sur leur corps très pileux, le pollen fécondateur est alors transporté de la ruche à la fleur et la rentabilité des cultures peut être assurée grâce à l'abeille.

Que de choses intéressantes il faut hélas passer sous silence, que de détails instructifs ont été portés à la connaissance de l'auditoire qui comprenait aussi plusieurs amis et collègues du Val-de-Ruz. Si l'abeille est un auxiliaire indispensable de l'arboriculteur, elle l'est également pour l'agriculteur. C'est bien aussi grâce à ses innombrables visites sur les fleurs de colza qu'elle assure au cultivateur une abondante récolte de graines. L'abeille réhabilitée aujourd'hui ? Telle semble être sa position dans les contrées où la nature est généreuse et autorise la culture des « Golden Délicious » et du colza.

Au cours de la partie administrative qui suivit la conférence, la section a eu le plaisir de fêter quatre vétérans pour 35 ans de sociétariat à la Romande et de remettre le traditionnel gobelet dédicacé à Messieurs : J. A. Fahrny, M. Tissot, R. Jeanneret, au Locle, ainsi qu'à M. P. Matthey aux Entre-deux-Monts. Divers renseignements sont donnés sur la Centrale des miels, sur le programme d'activité, sur les trop nombreux cas de maladies de nos abeilles ainsi que sur la fête de la Romande qui sera organisée par les soins de la Fédération cantonale en juin.

En résumé, très belle et intéressante assemblée levée à 18 heures par notre dévoué président, M. Ch. Huguenin, du Locle.

G. M.

Convocations

Assemblée générale des apiculteurs-éleveurs

Le dimanche 28 mai, à 9 heures, assemblée au rucher ou salle à désigner. Visite du rucher de notre collègue Th. Ruckstuhl à Arnex-sur-Nyon. Repas Fr. 7.— ou pique-nique.

Circulaire avec détails suit.

Renseignements par Th. Ruckstuhl, Saint-Cergue, tél. (022) 9 96 17.

Invitation cordiale à tous les apiculteurs.

Le comité : Président : L. Macherel ; secrétaire : Th. Ruckstuhl.

Société d'apiculture du Val-de-Travers

L'assemblée générale de printemps aura lieu le vendredi 12 mai, à 20 h., à l'Hôtel Central, à Couvet.

Ordre du jour : 1. Verbal de la dernière assemblée. 2. Admissions, mutations, décès. 3. Rapports statutaires du président, du caissier, des vérificateurs de comptes. 4. Nomination des vérificateurs pour 1967-1968. 5. Budget 1967. 6. Programme d'activité. 7. Remise du gobelet à 5 vétérans, soit à Willy Barbezat, La Côte-aux-Fées, Paul-Eugène Guye, La Côte-aux-Fées, Timothée Piaget-Genevey, La Côte-aux-Fées, Edouard Treuthardt, Fleurier, Pierre Vonlanthen, Môtiers. 8. Divers.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine *amicale pratique* aura lieu le *samedi 6 mai.* Rendez-vous à 14 h. 30 à Paudex, chez M. Roland Fontannaz, rue de l'Etang 8, en bordure de la Paudèze (entre la route de Vevey et celle du bord du lac). Les membres invités à titre d'observateurs pour l'élevage des reines doivent se considérer comme convoqués à ces séances de visite de ruchers de la section. Une liste de présence circulera parmi les participants. La séance sera spécialement consacrée à la préparation des ruchettes de fécondation : cadres, nourrisseurs, candi, aération, peuplement en abeilles, etc. Chaque candidat-éleveur inscrit apportera un exemplaire de chaque type de ruchettes qu'il compte employer. Invitation cordiale à tous.

Les cires gaufrées commandées par la récente circulaire seront à votre disposition, dès leur réception, chez M. Charles Goy, caissier, boulevard de Grancy 23. Téléphone 26 64 56.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture — Genève

Réunion amicale mensuelle, le lundi 8 mai 1967, à 20 h. 30, au local, café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4.

Sujet : Les travaux du mois. Orientation sur les projets d'activité apicole prévus pour 1967, soit cours d'apiculture pour débutants, visite de ruchers, course. Elevage de reines, etc. — Présence nécessaire.

Le comité.

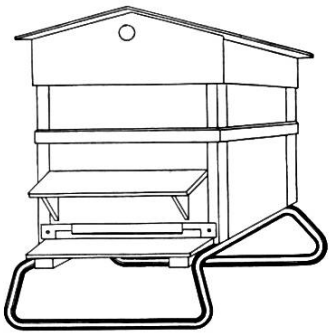

Glardon & Co
2023 Gorgier (NE)
Tél. (038) 6 71 73

En tube zingué :
Support 1,4 kg. Fr. 11.—
Brancards 2,6 kg. Fr. 32.—
Modèles déposés

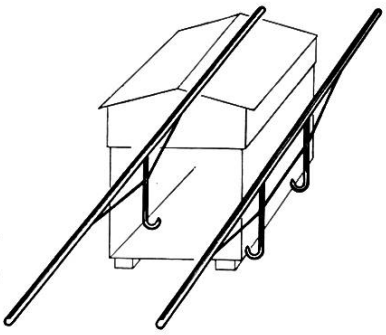

Supports de ruches (en ciment) modèle « Cornaz, Allaman »

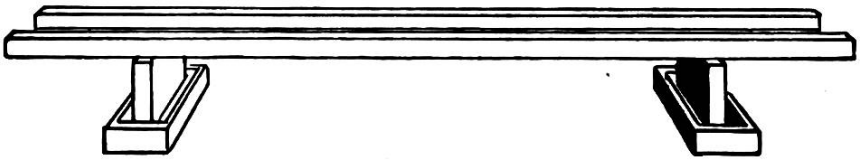

avec auget pour protection contre les fourmis et abreuvoirs pour les abeilles.
Poutrelles de 300 cm.

PRIX : supports de ruches, Fr. 12.50 pièce. Poutrelles 300 cm. de longueur Fr. 17.50 pièce.
(sous réserve d'une modification éventuelle)
Départ gare Allaman.

L. CORNAZ & FILS, 1165 Allaman (VD) **Téléphone (021) 76 33 22**

A vendre Pays de Gex 110 ruches D.B. plein rapport.
S'adresser à René Meunier, apiculteur spécialiste, 01 Ornex, par Ferney-Voltaire (France).

Avantageux jusqu'au **30 juin 1967.**
Nous payons Fr. 1.— pour les pièces de 1 ou 2 centimes datées d'avant 1900.
Envoyez les monnaies à Th. Isler, Hüristr. 78, 8046 Zürich.

A vendre à partir du 15 mai, **nucléi** sur 4 et 5 cadres D. B. avec reines 1966, race du pays, sélectionnées sur 80 ruches.
S'adresser à **S. Chabloz**, apiculteur, 1831 L'Etivaz, tél. (029) 4 61 70.

A vendre **5 ruches Burki**, doubles à parois simples, matériel en très bon état.
S'adresser à **Gustave Duruz**, 1382 Ependes, tél. (024) 3 62 59.

A vendre **5 ruches vides D. B.**, en très bon état.
S'adresser à **Mme Théo Rochat**, 1141 Ballens, tél. (021) 77 53 00.

A vendre **ruches D. T. pavillon**, habitées et vides, ruchettes et matériel d'élevage.
S'adresser à **Jean Barbey**, 2205 Montmollin, tél. (038) 8 12 54.

A acheter **un extracteur** en parfait état.
S'adresser à **Julien Decaillet**, 208 B, route de Ferney, 1218 Grand-Saconnex, tél. (022) 33 26 20.

Les abeilles ne piquent plus
Vareuse « **Hermetic** », ensemble couvrant tête, nuque, bras, mains et corps jusqu'à la ceinture (voile grillage de verre ; élastique à la taille). **Nouveaux gants spéciaux en cuir extra-souple et lavable.**
Prix : Fr. suisses 23.50 port inclus
Supplément pour pantalon serré à la taille et aux chevilles, complétant parfaitement l'ensemble « **Hermetic** »
Fr. 7.50 port compris
Retour accepté dans les 8 jours en cas de non-convenance.
OLLAGNON
ST-PAUL-EN-CORNILLON
(Loire) FRANCE

Pour un bon imprimé :

Corbaz S.A.
Montreux